

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pistes cyclables : des itinéraires temporaires sur le territoire pour la reprise progressive d'activités.

Déjà particulièrement investie dans les circulations douces et les mobilités innovantes, l'agglomération Paris-Saclay est fortement engagée dans une offre de transports multimodale sur son territoire. A l'échelle communale et intercommunale, la Communauté Paris-Saclay s'engage aujourd'hui, à plus forte raison, avec ses partenaires, dans la mise en place de parcours temporaires alternatifs à la voiture et aux transports en commun. Objectifs : fluidifier les circulations en période de reprise progressive des activités et garantir les mesures de distanciation physique.

À partir du 11 mai, le déconfinement progressif amènera de nombreux Franciliens à utiliser leur vélo pour se rendre sur leur lieu de travail. La Région Île-de-France dans le cadre du #RERVélo et le Département de l'Essonne se sont engagés en ce sens. A l'échelle du territoire de Paris-Saclay, c'est un enjeu majeur pour les plus de 200 000 actifs habitant sur le territoire de Paris-Saclay et pour les 145 000 personnes qui viennent y travailler. C'est aussi l'une des priorités du projet de territoire de la Communauté Paris-Saclay, formalisée par son [schéma de transports 2018-2026](#).

En concertation avec les associations vélos, en cohérence avec l'ensemble des dispositifs et projets régionaux et départementaux et en partenariat direct avec les communes, des pistes temporaires vont être ouvertes dans les jours à venir.

DES PISTES DÉJÀ PRÊTES ET UN DÉPLOIEMENT EN COURS

Sur le territoire, concrètement, plusieurs trajets ont été collectivement identifiés en concertation avec les partenaires et communes. Sur le bassin de vie de la vallée de l'Yvette longeant la ligne du RER B, sur le pôle multimodal de Massy ou encore le long de l'axe RN20, des parcours ont été identifiés et certains sont déjà prêts à ouvrir.



Dès le 11 mai, la première piste ouvrira à Massy, rue de la Division Leclerc, dans les deux sens. Cet axe permettra de relier la coulée verte en provenance de Paris et de la petite couronne au quartier Atlantis puis au plateau de Saclay par la voie cycliste aménagée le long du TCSP (Transport Commun en Site Propre) puis la RD 36. Cette piste cyclable temporaire sera une alternative précieuse pour rejoindre des zones d'activités fortes sur le territoire.

Dans les semaines à venir, un axe ouvrira permettant de connecter **Palaiseau, Orsay, Bures-sur-Yvette et Gif-sur-Yvette**, le long du RER B. Un autre trajet est prévu pour rejoindre la zone d'activité Massy-Europe puis la D920, axe important du RER Vélo régional. A moyen terme, un travail est engagé en lien avec le Département, sur le **CD 120** jusqu'au secteur du Pileu, dans lequel est prévu l'aménagement du ring par la Communauté Paris Saclay. Enfin, **le secteur de la RN20**, au sud-est de notre territoire, est déjà identifié et fait l'objet d'études approfondies.

AMENAGEMENTS, SECURISATION ET ... SENSIBILISATION



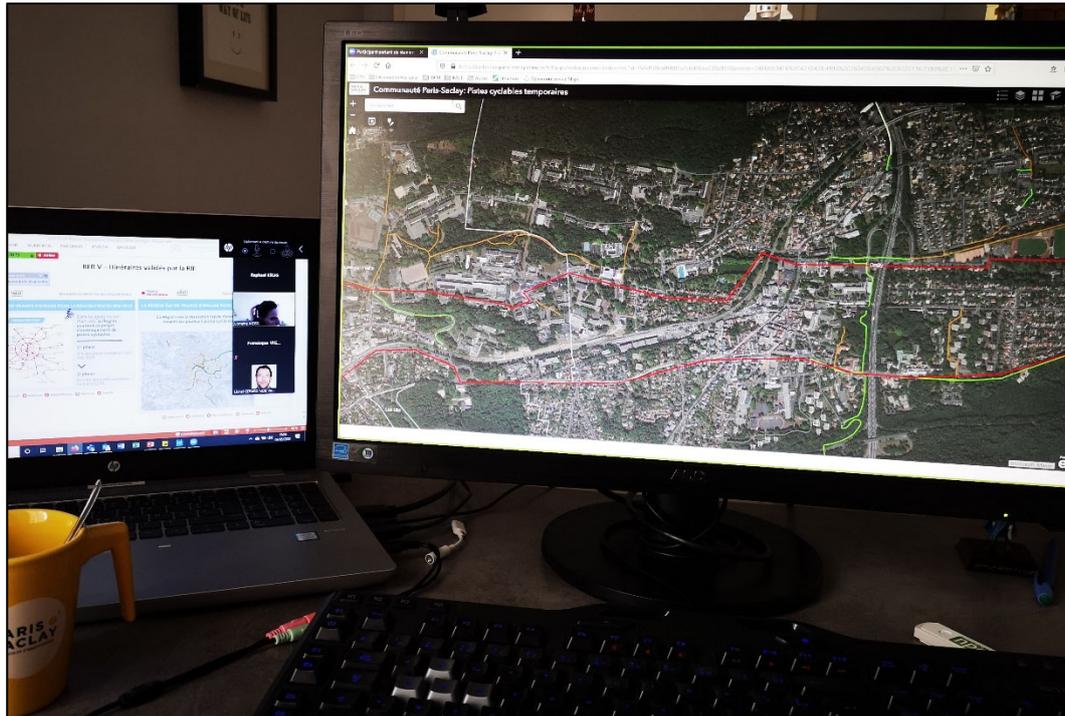
Tout est fait pour garantir **la sécurité de ces axes temporaires**. Il faut aménager les voies, signaler les pistes (marquage au sol, signalétique verticale, plots de séparation de voies, etc.) mais aussi sensibiliser aux règles et pratiques de ces modes de transport alternatifs. Sur une même voie, parfois, il faudra sécuriser piétons, vélos, voitures et transports en communs. Les services de l'agglomération, des villes et les prestataires techniques sont pleinement mobilisés pour y répondre.

Enfin, et c'est aussi l'un des objectifs collectivement partagé par les partenaires associatifs, villes et collectivités locales de Paris-Saclay, ces aménagements temporaires vont voir affluer, nous l'espérons, de **nouveaux usagers du vélo**. **Il est alors essentiel de rassurer celles et ceux qui découvrent ces itinéraires** afin qu'ils les pratiquent au moins une fois. Au-delà de la « contrainte » contextuelle, c'est tout un territoire qui est convaincu de l'intérêt de la mixité des modes de transports, et du nécessaire développement du vélo dans nos usages quotidiens, personnels et professionnels.

UNE MOBILISATION DE TOUS ET PARTICULIEREMENT DES EMPLOYEURS

Si le télétravail doit rester une règle prioritaire, la reprise des activités économiques sera l'une des raisons premières de nos déplacements. **Les employeurs des zones d'activités ont un rôle clef à jouer pour inciter leurs salariés à venir à vélo**. Des outils sont proposés pour les accompagner :

- La [plateforme wever](#), expérimentée dans le cadre du programme Move In Courtaboeuf sur les Communes des Ulis, Villebon-sur-Yvette et Villejust, a été optimisée pour adapter au mieux les lignes de transport dans le contexte de la crise sanitaire. Elle sera déployée très prochainement sur l'ensemble du territoire.
- Des ressources seront mises à leur disposition pour qu'elles soient diffusées à leurs salariés, à l'instar de l'initiative de la ville de Massy qui proposera des vidéos du parcours à vélo, un plan avec itinéraires cyclables temporaires et la diffusion de bonnes pratiques...).



[Plan des pistes cyclables actuelles](#) (SIG aggro Paris-Saclay / choisir Mobilités)

[Plus d'infos sur les mobilités sur le territoire](#)

[Plus d'infos sur les premières pistes déployées à Massy](#)

Contact presse :

Séverine Alfaiate | Directrice de la communication | 06 34 47 14 79 | severine.alfaiate@paris-saclay.com

À PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

Le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est un pôle majeur de la région Île-de-France. Outre son écosystème dense organisé autour de plusieurs pôles économiques, l'agglomération accueille un cluster qui compte parmi les 8 plus importants au plan mondial et qui regroupe 15 % de la recherche nationale. Proximité de l'aéroport international d'Orly, gare TGV de Massy, réseau autoroutier structurant, Très Haut Débit, l'agglomération est un territoire particulièrement connecté. Ce pôle économique et scientifique majeur, s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60 % d'espaces naturels. Aux portes de la Vallée de Chevreuse, avec ses terres agricoles sanctuarisées, ses espaces naturels, ses villages de caractère et ses villes à taille humaine, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay offre un cadre de vie et de travail privilégié.

paris-saclay.com

